
**Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?
Vous avez un projet d'expatriation en Allemagne ?
Venez faire le point sur votre retraite.**

Paris, le 7 novembre 2017

L'Assurance retraite Île-de-France organise, avec la Deutsche Rentenversicherung Bund et les régimes complémentaires Agirc-Arrco, des journées d'information retraite franco-allemandes les mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 février 2018.

Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

Des conseillers français et allemands répondront à vos questions et, si votre situation le permet, évalueront le montant de votre retraite. Et si vous avez également été salarié agricole, artisan et/ou commerçant en France, des documents relatifs à ces activités pourront vous être remis.

Vous avez un projet d'expatriation en Allemagne ?

Nos conseillers pourront vous informer sur :

- l'incidence sur votre retraite d'une activité professionnelle en Allemagne selon le statut retenu (détaché, expatrié ou salarié local) ;
- les dispositifs permettant de préserver vos droits retraite en France (assurance volontaire, rachat) ;
- les modalités de calcul de votre retraite avec la prise en compte d'une activité professionnelle en Allemagne.

Les modalités d'inscription

Pour participer, il vous suffit de prendre rendez-vous en ligne en vous rendant à l'adresse suivante : <https://www.smartagenda.fr/pro/cnav-ijrfa/rendez-vous>

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles jusqu'au 12 janvier 2018. Comme tous les services proposés par l'Assurance retraite Île-de-France, celui-ci est gratuit.

Informations pratiques

Ces Journées d'information retraite se dérouleront :

Cnav – Assurance retraite Île-de-France
110 avenue de Flandre – Paris 19^e
Métro : ligne 7, station Crimée / Bus : n° 60 ou n° 54, arrêt Flandre

L'Assurance retraite, le service public de la retraite

En Île-de-France, la Cnav tient le rôle de caisse de retraite régionale : c'est l'Assurance retraite Île-de-France. Elle gère la retraite du régime général en assurant la tenue des comptes des assurés, le calcul et le paiement des retraites et des prestations d'action sociale. Elle mène également une politique de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

www.lassurance-retraite-idf.fr

Contact presse

Julie Portalis
julie.portalis@cnav.fr, tél. : 01 55 45 87 68
 @Cnav_actu